

# **Orientation 11 Favoriser une meilleure gestion environnementale du territoire**

## **Orientation 11 Favoriser une meilleure gestion environnementale du territoire**

### **Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation**

#### Mesures de formation :

«-Proposer des cycles de formations, à destination des élus et techniciens, liées aux thématiques du développement durable ( éco-construction, achats durables, zéro pesticide, éclairage public, manifestations écoresponsables...).

- Proposer un dispositif d'accompagnement des collectivités locales afin d'inclure des clauses environnementales et sociales dans tous les marchés publics ( boîte à outils avec des cahiers de charges d'appel d'offre type, réseaux d'acheteurs publics...) »

#### Contributions attendues des communes

«Sensibilisent les habitants aux gestes éco-responsables ».

#### Rôle de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

«Travaille avec l'ARPE et l'ADEME pour proposer des outils d'accompagnement d'élaboration d'une démarche éco-responsable ».

page 108

Référence ID de l'article : #1283

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 11:59